

L'autre Parole

La collective de femmes chrétiennes et féministes

BREVES

Juin 2013

Lors de l'événement du Conclave, la question des femmes dans l'Église n'a pas manqué de prendre sa place... Particulièrement, le Comité de la jupe, en France, en organisant un Conclave des femmes, a permis de marquer l'incongruité aujourd'hui d'un Conclave purement masculin qui « exemplifie » jusqu'où l'Église catholique est injuste pour toutes les femmes croyantes, et même pour toutes les femmes du monde. Depuis l'élection du pape François, on est aux aguets pour voir des gestes annonciateurs de la bonne nouvelle tant attendue! Au lavement des pieds du Jeudi saint, le pape a lavé les pieds de deux femmes qui faisaient partie du groupe des prisonniers qu'il avait choisi pour ce rite. À l'audience générale du 3 avril, il a parlé des femmes comme « premiers témoins de la Résurrection »; cela était moins neuf... Et dans une récente interview au *Sunday Times*, le cardinal Maradiaga du Honduras, récemment nommé coordonnateur du comité dédié à la réforme de la Curie, a déclaré qu'il appuierait la nomination de femmes à des postes clés du Saint-Siège. Cette nouvelle a été confirmée, dimanche, par le Père Lombardi, porte-parole du Vatican.



Source : Liza Fabian, *Le Monde*, 23 avril 2013

Photo: commons.wikimedia.org (LM)

M

ichelina Laguë a rédigé pour « Femmes et ministères » un texte fort intéressant qui dénonce « l'insoutenable timidité des évêques canadiens ». Elle fait ainsi référence à l'intervention de la CECC au synode romain d'octobre 2012. Ils réclamaient de confier aux femmes « des postes de direction à tous les niveaux de la vie de l'Église », en leur permettant « d'être désignées comme lectrices ou acolytes », et aussi d'instituer « le ministère de catéchèse ». Timidité par rapport à la position défendue par Mgr Carter ou le cardinal Flahiff, dans



les années 1970, qui réclamaient des études approfondies sur le ministère ordonné des femmes. Par ailleurs, l'organisme Femmes et ministères avait fait parvenir trois propositions aux évêques avant le synode de 2012, des propositions qui n'ont rien de révolutionnaire disent-elles. Déception finalement devant la proposition 46 du Synode qui parle d'« égale dignité », des « capacités spécifiques des femmes », et de la « contribution des théologiennes » pour la transmission de la foi. Mais rien concernant les instances décisionnelles.

Source : http://www.femmes-ministeres.org/documents/eveques/Laguë_Micheline_2013.html
(LM)

A

u début de mai, 2 000 congrégations religieuses féminines membres de l'Union des supérieures générales se réunissaient, à Rome, en assemblée plénière. Deux interventions ont été particulièrement remarquées : celle de la présidente de la LCWR américaine (Leadership Conference of Women Religious), et celle du cardinal brésilien Joao Braz de Aviz, préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée. Soeur Florence Deacon a soulevé la question de savoir « ce qui a été véritablement porté à la connaissance du pape », disant estimer que les inquiétudes venaient plutôt des évêques américains. Le cardinal brésilien, pour sa part, avouait devant les Sœurs que ce dossier lui avait « causé une grande douleur », qu'il n'y avait pas eu de consultation entre la Congrégation de la Doctrine de la foi et celle qu'il dirige; selon lui, il faut changer de vision de l'obéissance et de l'autorité. Et il s'est réjoui de la nomination par le pape François de l'ancien général des Franciscains comme secrétaire de la Congrégation.

Source : Frédéric Mounier, à Rome, pour le journal *La Croix*
www.la-croix.com (LM)

Il y a eu 50 ans en 2012, le concile Vatican II s'ouvrait à Rome. Cette entreprise dura quatre automnes consécutifs et réunit quelque 2 400 évêques venus du monde entier. L'objectif était de renouveler et de rajeunir l'Église catholique. Voici de manière concise et forcément incomplète un résumé des décisions du concile. Son œuvre tient en 16 documents où se distinguent quatre « constitutions » : sur la liturgie, sur l'Église, sur l'Église dans le monde et, enfin, sur la révélation (les sources de la foi chrétienne). De plus, les déclarations sur l'œcuménisme, les religions non chrétiennes et la liberté religieuse ont eu un impact considérable. Cependant, après le concile, les catholiques ont déserté en grand nombre. Que s'est-il passé?

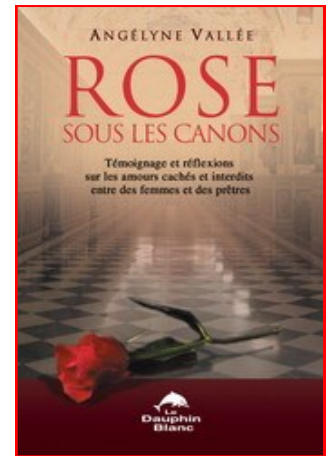
Deux phénomènes semblent l'expliquer. Le premier est lié à l'histoire de Vatican II et ses suites et concerne l'Église. Il se comprend en trois points : la sexualité et le rapport aux femmes (la pilule et la contraception), la question du célibat des prêtres et celle de l'égalité entre les hommes et les femmes. Le second phénomène est la sécularisation. Bien que cette sécularisation soit extérieure à l'Église, ce phénomène occidental marque l'Église de l'intérieur. En effet, tant les personnes que les institutions relevant de l'État comme de la société civile ont de manière progressive puis de façon massive pris leurs distances face aux autorités religieuses. D'ailleurs les institutions se sont laïcisées et les médias ont cessé progressivement de s'intéresser aux questions religieuses. Même si les positions conservatrices de Rome nous amènent à conclure à l'échec du concile et que la sécularisation a favorisé l'amnésie des croyantes et croyants catholiques, Vatican II a pourtant transformé de façon significative la vie de l'Église à savoir : l'abolition de la suprématie du latin, la redéfinition de l'Église comme « peuple de Dieu », la restitution de la *Bible* entre les mains des catholiques, la reconnaissance de la bonté foncière du monde, la condamnation de la guerre, etc. Finalement, la grande question qui reste en suspend : faut-il, comme Anne Soupa, souhaiter un concile Vatican III?

Source : *Le Devoir*, les samedi 22 et dimanche 23 décembre 2012 (MJR)

La Beauceronne Angélyne Vallée a entrepris de regrouper des femmes qui ont ou qui ont eu des liaisons amoureuses et sexuelles avec des prêtres ceci malgré la loi qui impose à ces derniers le célibat. Madame Vallée qui a écrit un livre, *Rose sous les canons*, aux éditions du Dauphin Blanc, témoigne de son expérience amoureuse avec un prêtre et de sa conviction qu'il est temps de modifier l'obligation du célibat imposée aux prêtres. Aujourd'hui, elle s'emploie à fonder une association québécoise regroupant les compagnes et les ex-compagnes de prêtres. En effet, la loi du célibat obligatoire pour les religieux catholiques date de 1139 et avait pour objectif d'assurer la pérennité économique de l'Église. Depuis la publication de son livre, Angélyne Vallée a recueilli les témoignages de plusieurs dizaines de femmes québécoises

liaisons avec des prêtres. Elle est aussi en lien avec d'autres associations ailleurs dans le monde, comme Plein Jour en France, Zofra en Suisse, ou *Good Tidings* aux États-Unis. Dans son livre *Je voudrais vous parler d'amour... et de sexe*, publié aux Éditions Lafon, la sexologue et religieuse Marie-Paul Ross signale que 80 % des religieux ont failli à leur promesse de célibat sacerdotal et religieux. Finalement, madame Vallée constate que depuis quelques années, l'Église refuse même d'accorder la laïcité à ceux qui en font la demande ce qui a pour conséquence qu'il leur est impossible de se marier par la suite dans l'Église catholique.

Source : *Le Devoir*, mercredi 13 mars 2013 (MJR)



Des militantes féministes ont prié au Mur occidental de Jérusalem, le vendredi 10 mai dernier. Et ceci sous protection policière pour tenir à l'écart un groupe d'ultraorthodoxes qui ont fait du grabuge, blessant même des policiers. Ces femmes demandaient depuis vingt ans d'être autorisées à prier sur le site, de la même manière que les hommes. Elles pouvaient le faire seulement en silence et à l'écart. Mais le mois dernier, un tribunal avait jugé que les femmes en priant comme elles l'entendaient ne causaient aucun désordre. Mais en ce vendredi, elles n'ont pu le faire que sur l'esplanade du Mur, car des rabbins avaient incité leurs étudiantes à venir occuper la place destinée aux femmes, au pied du Mur. Le Mur occidental est le lieu le plus sacré du judaïsme, vestige du second temple détruit par les Romains en l'an 70.

Source : La Documentation catholique, cité dans le journal *La Croix*, 10 mai 2013
www.la-croix.com (LM)

La rencontre des ministres des Affaires étrangères du G8 a eu lieu, à Londres, au début d'avril. À l'ordre du jour : les viols pendant les conflits. C'était la première fois que ce problème majeur de la violence faite aux femmes était abordé dans une rencontre de haut niveau. Il semble qu'il y ait une volonté politique à ce niveau. Les huit pays les plus riches du monde ont affirmé que « le viol constitue un crime de guerre ou un crime contre l'humanité ». Bosnie, République démocratique du Congo, Rwanda, Haïti... des pays qui ont connu, ou qui connaissent encore ces crimes odieux... Le problème demeure l'impunité... quand ce sont des policiers ou des gens de l'armée qui commettent la majorité de ces crimes.

Source : Claude Lévesque, *Le Devoir*, 18 avril 2013, p.B7. (LM)

U

n article écrit par Robert Solé dans le journal *Le Monde* du 25 avril 2013, avait pour titre : « Le harcèlement sexuel, la onzième plaie d'Égypte ». Il rend compte, à partir de témoignages de femmes égyptiennes, d'une situation qui devient inquiétante. Du chemin avait été parcouru, depuis Nasser, Sadate, pour les droits des femmes. Mais le mouvement conservateur et de réislamisation qui a suivi a remis en cause certaines avancées. Le harcèlement sexuel (*taharosh*) est devenu endémique et de plus en plus agressif. Comme si les femmes égyptiennes n'avaient pratiquement plus de place dans l'espace public. Quelles en sont les causes? Elles sont multiples, selon l'auteur de l'article : frustration des gens de quartiers défavorisés, réactions des wahhabites aux mœurs plus libres des femmes, et suite des événements de la révolution de 2011, surtout le climat d'insécurité qui accompagne une société en changement. Et les Frères musulmans au pouvoir ont jusqu'à présent failli à leur tâche pour réagir à ces violences faites aux femmes. Mais les femmes, voilées ou non, par centaines, descendent dans la rue pour dénoncer et réagir aux intimidations.

Source : *Le Monde*, 25 avril 2013 (LM)

L

a session annuelle de la Commission de l'ONU sur le statut de la femme, qui a eu lieu au début de mars dernier, portait sur les violences faites aux femmes, dans la foulée de l'attaque des talibans contre l'adolescente pakistanaise Malala Yousafzai, et le viol collectif d'une jeune Indienne en décembre. Michelle Bachelet, directrice exécutive d'ONU Femmes, déplorait alors que « l'impunité est encore la norme... » même si 160 pays ont adopté des lois contre ces exactions. Et lors de la rédaction du communiqué final, le Vatican, l'Iran et la Russie, entre autres, tentaient d'édulcorer le texte qui affirmait que la religion et les coutumes ne pouvaient servir à se soustraire à la lutte contre les violences faites aux femmes. Ces pays contestaient, en particulier, le fait de considérer comme un viol les relations sexuelles imposées à une femme par son mari. (Agence France-Presse, 5 mars 2013). Mais finalement, il y a eu un accord jugé « historique » en conclusion de cette 57^e session de la Commission.

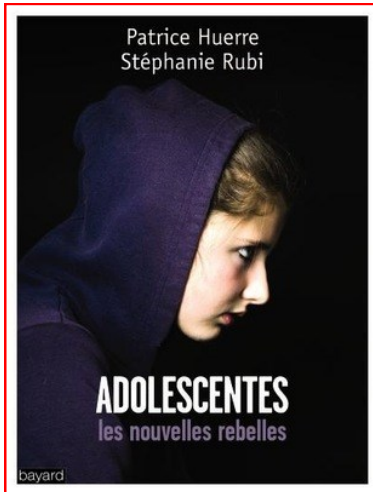


Source : ONU-Femmes, 15 mars 2013

<http://www.unwomen.org/fr/how-we-work/csw/>

Photo: Michelle Bachelet. Commons.wikimedia.org (LM)

En février 2013, aux Éditions Bayard paraissait un livre intitulé : *Adolescentes, les nouvelles rebelles*. Les auteurs, un pédopsychiatre, et un chercheur en sciences de l'éducation tentent de répondre à la question : les jeunes filles seraient-elles devenues plus violentes? Pour eux, la violence des jeunes, filles et garçons, même si on en parle beaucoup, n'est pas vraiment un phénomène nouveau. Mais les comportements des adolescentes ont, en effet, changé :



elles sont plus insolentes, plus provocantes, plus agressives. Elles sont plus rebelles et affrontent davantage leurs parents pourtant moins autoritaires. Elles sont aussi plus « masculines » : boivent, fument, utilisent un langage grossier... Et elles seraient les championnes du harcèlement sur le Net. Mais elles retournent beaucoup plus leur agressivité sur elles-mêmes : troubles alimentaires, scarifications sur leur corps... Peut-être, disent les auteurs, qu'on autorise moins les filles que les garçons à « sortir de la norme », ce qui expliquerait qu'elles retournent leur violence contre elles.

Source : Christine Legrand, journal *La Croix.com* (LM)

L'Agence nationale de la sécurité du médicament, en France, faisait paraître un rapport, en mars dernier, qui décrivait la situation concernant les pilules contraceptives entre 2000 et 2011. Ces pilules provoquent en moyenne 2 529 accidents thromboemboliques (formation de caillots dans les veines) et vingt décès prématurés de femmes. Cette information arrive après l'alerte donnée au début de l'année au sujet des pilules de 3^e et 4^e générations qui, par rapport à celles de 1^{re} et 2^e générations, causent plus de décès. La ministre de la Santé a décidé d'encadrer de manière plus stricte les prescriptions de ces pilules, y compris de cesser les remboursements. Et il est de plus en plus recommandé aux femmes d'utiliser des moyens alternatifs de contraception.

Source : *Le Monde*, 26 mars 2013 (LM)

Le bulletin L'autre Parole Brèves est une publication de la collective L'autre Parole.

Responsables du bulletin Brèves:

Louise Melançon, Marie-Josée Riendeau

Secrétaire de rédaction: Monique Hamelin

Travail d'édition: Christine Lemaire

Révision linguistique: Monique Hamelin, Christine Lemaire

Comité Internet: Marie-France Dozois et Denyse Marleau

Pour vous abonner à notre liste d'envoi, écrivez-nous à l'adresse courriel suivante:

I_autreparole@yahoo.ca

Pour nous joindre:

Carmina Tremblay

(514) 598-1833

Courriel: carmina@cooptel.qc.ca

Adresse postale:

C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3
